

USO RUGBY

Siège social : 4 rue Raymond Tissot, 01100 ARBENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2019

Bruno MORTAMET

40 rue Pascal, 01100 OYONNAX

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2019

A l'assemblée générale de l'association USO RUGBY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association USO RUGBY relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Permanence des méthodes* » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation du produit de taxe d'apprentissage.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

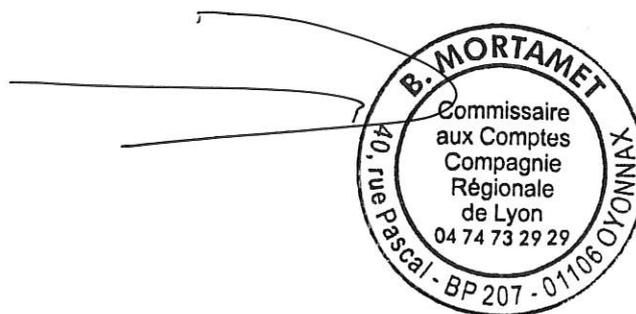
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oyonnax, le 15/11/2019

Le commissaire aux comptes,

Bruno MORTAMET



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	29 591	29 591				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	58 750		58 750	58 750		
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	51 231	32 484	18 747	5 708	13 039	228.43
	Autres immobilisations corporelles	328 373	209 493	118 880	133 001	14 121	10.62
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	251 490		251 490	251 490			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	10 553		10 553	7 510	3 043	40.52	
Total II	729 988	271 569	458 420	456 459	1 961	0.43	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	12 080		12 080	15 078	2 998	19.88
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	190 390		190 390	240 903	50 513	20.97
	Autres créances	251 183		251 183	117 748	133 435	113.32
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	151 573		151 573	123 729	27 845	22.50	
Charges constatées d'avance (3)	38 056		38 056	28 280	9 776	34.57	
Total III	643 282		643 282	525 737	117 544	22.36	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 373 270	271 569	1 101 701	982 196	119 505	12.17	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

10 553

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 54 119) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	54 119	26 556	27 563	103.79
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 611	27 563	89 174	323.53
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	63 994	76 098	12 104	15.91
	Total I	56 502	130 217	73 715	56.61
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	31 836	43 382	11 547	26.62
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 010	1 010		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	605 881	592 260	13 621	2.30
	Dettes fiscales et sociales	60 327	57 972	2 355	4.06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 540 263 206	8 540 157 354	8 540 105 852	67.27	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	74 400		74 400	
	Total IV	1 045 200	851 979	193 221	22.68
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 101 701	982 196	119 505	12.17

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 025 100 820 144

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12			Exercice N-1 30/06/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	10 160		10 160	19 118		8 958	46.86
Production vendue de biens							
Production vendue de services	394 974		394 974	509 273		114 299	22.44
Chiffre d'affaires NET	405 135		405 135	528 391		123 257	23.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			1 030 602	991 968		38 634	3.89
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			154 975	103 353		51 622	49.95
Autres produits			191 073	264 771		73 698	27.83
Total des Produits d'exploitation (I)			1 781 785	1 888 483		106 698	5.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			41 075	34 707		6 368	18.35
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			2 998	1 518		1 481	97.56
Autres achats et charges externes *			1 136 984	992 470		144 515	14.56
Impôts, taxes et versements assimilés			42 544	26 024		16 519	63.48
Salaires et traitements			438 826	517 937		79 111	15.27
Charges sociales			119 922	158 093		38 171	24.14
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 648	39 403		2 245	5.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			64 576	102 348		37 772	36.91
Total des Charges d'exploitation (II)			1 888 573	1 872 499		16 074	0.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			106 788	15 984		122 772	768.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2019	12	30/06/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		167		303	136	44.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		167		303	136	44.79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		731		1 001	270	26.94
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		731		1 001	270	26.94
2. Résultat financier (V-VI)		564		698	134	19.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		107 352		15 286	122 638	802.30
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		22 092		50	22 042	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		24 104		14 804	9 300	62.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				40 300	40 300	100.00
Total VII		46 196		55 154	8 958	16.24
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		455		42 877	42 422	98.94
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		455		42 877	42 422	98.94
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		45 741		12 277	33 464	272.57
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 828 148		1 943 940	115 792	5.96
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 889 759		1 916 377	26 617	1.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		61 611		27 563	89 174	323.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de méthodes comptables d'indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2018-2019, l'association a engagé des dépenses, au titre du centre de formation, imputables sur la collecte de taxe d'apprentissage de février 2019.

Aussi, a-t-elle modifié la prise en compte de la taxe d'apprentissage, conformément aux règles applicables aux organismes bénéficiaires de cette taxe :

La totalité de la collecte 2019 a été constatée comptablement au débit d'un compte autres créances 130k€. L'organisme collecteur n'ayant réservé les fonds à l'association que début juillet 2019, avec les contreparties suivantes :

- la part couvrant des dépenses de l'exercice a été enregistrée en revenus (55k€).

- la part affectée aux dépenses de l'exercice suivant (75k€), est inscrite dans un compte de produits constatés d'avance (autres dettes).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 591		
TOTAL	29 591		
Terrains	58 750		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 281		17 950
Installations générales agencements aménagements divers	202 324		
Matériel de transport	135 323		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 342		22 616
TOTAL	453 020		40 566
Autres participations	251 490		
Prêts, autres immobilisations financières	7 510		3 043
TOTAL	259 000		3 043
TOTAL GENERAL	741 611		43 609

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			29 591	
TOTAL			29 591	
Terrains			58 750	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 231	
Installations générales agencements aménagements divers			202 324	
Matériel de transport		55 232	80 090	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 958	
TOTAL		55 232	438 354	
Autres participations			251 490	
Prêts, autres immobilisations financières			10 553	
TOTAL			262 043	
TOTAL GENERAL		55 232	729 988	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	29 591			29 591
TOTAL	29 591			29 591
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 573	4 911		32 484
Installations générales agencements aménagements divers	91 205	23 228		114 433
Matériel de transport	114 668	9 560	55 232	68 996
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 115	3 949		26 064
TOTAL	255 562	41 648	55 232	241 977
TOTAL GENERAL	285 153	41 648	55 232	271 569

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 911				
Instal.générales agenc.aménag.divers	23 228				
Matériel de transport	9 560				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 949				
TOTAL	41 648				
TOTAL GENERAL	41 648				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 553	10 553	
Autres créances clients	190 390	190 390	
Taxe sur la valeur ajoutée	35 126	35 126	
Débiteurs divers	216 057	216 057	
Charges constatées d'avance	38 056	38 056	
TOTAL	490 182	490 182	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	31 836	11 736	20 100	
Emprunts et dettes financières divers	1 010	1 010		
Fournisseurs et comptes rattachés	605 881	605 881		
Personnel et comptes rattachés	18 433	18 433		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 880	28 880		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 451	12 451		
Autres impôts taxes et assimilés	563	563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 540	8 540		
Autres dettes	263 206	263 206		
Produits constatés d'avance	74 400	74 400		
TOTAL	1 045 200	1 025 100	20 100	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 497			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

	Valeurs	Taux d'amortissement
logiciels	29 591	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 25 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	1 à 5 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	39 000
Autres créances	84 741
Total	123 741

Les produits à recevoir soit 84 741€ au 30 06 2019 sont composés

remboursement Uniformation à recevoir	11 564€
Subventions à recevoir	34 500€
Frais déplacements à recevoir	38 676€

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 394
Dettes fiscales et sociales	25 225
Total	179 619

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38 056
Total	38 056
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	74 400
Total	74 400

Les charges constatées d'avance sont composées des indemnités de formation étalées sur l'exercice 2019 2020.

Le produit de 74k€, constaté d'avance correspond à la part de taxe d'apprentissage collectée en février 2019, affectée à la couverture des dépenses qui seront engagées au cours de l'exercice 2019-2020.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	251 490		
Créances rattachées à des participations	128 035		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	482 770		
Autres dettes	263 206		

Subventions d'équipement

Date	Organisme	Biens subventionnés	montant subvention	Amortissement	
				Mode	Durée
2011	Région	Mini bus volkswagen	32 296	linéaire	4 ans
2012	Région	Renault traffic	32 000	linéaire	4 ans
11/2013	Région	Minibus Nissan	21 800	linéaire	5 ans
01/2015	Région	Matériel informatique	7 000	linéaire	3 ans
01/2015	Région	Algeco	75 000	linéaire	8 ans
2018	Région	soutien achat équipement	23 000	linéaire	5 ans
2018	Région	soutien achat équipement	15 000	linéaire	5 ans

ANNEXE

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

La ventilation des effectifs au 30 06 2019 est faite sur la base équivalent temps plein
Administratif 8 personnes
Educateurs 4 personnes
L'association compte 7 joueurs en contrat de professionnalisation non comptés dans les effectifs.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Nantissement compte bancaire rémunéré	40 000	40 000
Total (1)		40 000

L'association cède temporairement l'usufruit de 98 parts sociales pour une durée de 16 années et 24 jours à compter du 08/12/2016 pour un montant de 1800€ au profit de la société Le Grand Tetras.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI OYOMEN FACORY	1 000	50 227	99.99	990				219 838	32 454	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SASP OYONNAX RUGBY	5 084 000	3 130 689	4.41	250 500				9 351 656	989 753	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	
		imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons	12 119	
- Amortissements subventions	19 104	
- Annulation subvention	8 000	
- Produits exceptionnels divers	500	
- Produits cession	5 000	
- Produits exercice antérieurs	1 473	
Total	46 196	
Charges exceptionnelles		
- Charges sur exercice antérieur	455	
Total	455	

Transferts de charges

Nature	Montant
participation loyers	10 156
assurance auto	1 305
retenues licences	3 300
retenues diverses	893
remboursement formation	83 767
remboursement frais déplacement	46 676
avantage en nature voiture	1 353
indemnités journalières reçues	7 521
Total	154 971